

**LIMITE D'INSCRIPTION MARITIME (LIM)**

**CANAL DES ETANGS**

Département de L'HERAULT (34) / Commune de SETE (34301)

**Texte juridique de référence** : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Pont du chemin départemental 2 de Sète à Balaruc.	<p><b>Aspects juridiques</b> : Texte de référence identifié.</p> <p><b>Aspects géographiques</b>            Canal des Etangs non mentionné sur le Scan Littoral. Il correspondrait à un tronçon du Canal de Rhône à Sète allant de Sète à l'étang de Mauguio (cf. recherche complémentaire page 2). La route départementale D2 est mentionnée sur le Scan Littoral. La limite est positionnée au niveau de l'ancien pont qui correspondrait a priori plus au « Pont du chemin » mais cela reste à confirmer.</p> <p>Positionnement <b>approché</b></p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :



Recherche(s) complémentaire(s) :

Site internet sur le Canal du Midi :

[Le canal du Midi](#) | [Historique](#) | [Découvrir](#) | [Le canal terre...](#) | [Galerie virtuelle](#) | [En savoir plus](#) | [Aller plus loin](#) | [Communication](#)

## Le Canal du Rhône à Sète

Le Canal du Rhône à Sète est la prolongation logique de l'œuvre que Paul Riquet entrepris en 1666. Il fallut pourtant attendre un siècle et demi avant que ne se fasse le véritable raccordement entre le Rhône et la Garonne.

Il y avait presque 20 ans que les péniches empruntaient le Canal du Midi que l'on commença à creuser à partir du tout jeune port de Sète son prolongement en direction du Rhône. Mais le nouveau tracé que l'on nommait le Canal des Étang s'arrêta bientôt au milieu d'eux, quelque part du côté de Mauguio. Le Midi avait pris du retard avec son réseau routier et l'argent des impôts allait aux voies terrestres plutôt qu'aux voies fluviales. Après Montpellier, la circulation par les eaux se faisait par les cours d'eau existants et les résultats étaient assez aléatoires (envasement, ports insuffisants...).





57. AIGUES-MORTES. - Les Bainsports Nord-Ouest et la Tour de Constance. - LL

Il fallut attendre 100 ans de plus et 1789 pour que l'on puisse rallier Saint-Gilles-du-Gard. Puis on continua les travaux vers le Rhône et en 1811 s'ouvrirent les sas de la prise d'eau dans le bras du Rhône à Beaucaire. La faible différence de niveau avait seulement nécessité la construction de 3 autres écluses.

Si l'on poursuit son chemin depuis le port de Sète vers le Rhône, on emprunte tout d'abord le chemin des étangs de et de Mauguio. On arrive ensuite à l'imposante cité fortifiée d'Aigues-Mortes à l'histoire tumultueuse et aux multiples tours qui rappellent que son destin était d'être un port guerrier. On est alors en pleine Camargue avec ses élevages de taureaux, ses gardians et ses chevaux blancs. On peut y voir aussi toutes sortes d'oiseaux : hérons cendrés, flamants roses, aigrettes... Autour des étangs de Scamandre et du Charmier pousse la sagne, le roseau des marais dont on fait des paillassons et des toits des cabanes de gardians.

Au pied du plateau des Costières, nous arrivons à Saint-Gilles-du-Gard avec ses beaux paysages, son nouveau port et sa splendide abbatale du XIIème siècle.

Après être passé à Bellegarde, voici ensuite Beaucaire et son port, sœur jumelle de Tarascon où le Canal rejoint le Rhône qui lui ouvre les portes vers le réseau des canaux européens.

Votre voyage sur le Canal du Midi se termine ici!

Vous pouvez maintenant choisir de retourner à Naurouze pour découvrir le tracé vers l'Océan, découvrir librement à partir de la carte générale les différents sites décrits ou utiliser le menu en haut de page pour découvrir d'autres aspects de ce site Web.

[Aller vers l'ouest et l'Océan Atlantique](#)

[Aller à Naurouze](#)

[Afficher la carte générale](#)